

EXAMEN SIMILI N°2

Exercice I : (3,5 points)

Maroc : Le HCP prévoit une croissance de 4.8% en 2013 après les 2.7% de 2012

La valeur ajoutée du secteur primaire atteindrait 6.1% contre une baisse de 8.7% en 2012. La consommation des ménages croîtrait de 5.3% au lieu de 4.8%. Le déficit du compte courant pourrait représenter 9% du PIB.

C'est un ralentissement assez prononcé que l'économie marocaine a connu en 2012 : le taux de croissance réalisé, soit 2,7%, représente en effet quasiment la moitié de celui de 2011 (qui était de 5%). Dans un contexte de récession en zone euro et de modération de la croissance partout ailleurs, le niveau de progression de l'activité au Maroc, malgré son rythme fortement ralenti, reste cependant...positif. Mais l'année 2013 qui s'ouvre devrait être nettement meilleure, avec une croissance prévue par le HCP de 4,8%. Celle-ci pourrait même atteindre 5,4% sous l'hypothèse que les conditions climatiques favorables que connaît le pays se maintiennent jusqu'au printemps.

Mais qu'est-ce qui, au plan de l'offre, explique le ralentissement de 2012 ? Il y a d'abord, la modeste performance de la production céréalière : 51 millions de quintaux, au lieu de 84 millions de quintaux en 2011. Plus généralement, selon le HCP, la valeur ajoutée du secteur primaire a baissé de 8,7%, après une hausse de 5% l'année précédente. Il y a ensuite le léger ralentissement des activités non agricoles : +4,8% au lieu de +5,3% en 2011. Ceci est dû à un léger repli tant du secteur secondaire, avec une croissance de 3,2% contre 4% en 2011, que du secteur tertiaire qui a progressé de 5,7% au lieu de 6% un an auparavant.

Sans surprise, cette offre a été captée par une demande où la composante interne reste la principale. Mais tout en restant positive, la demande intérieure (consommation et investissement) a significativement ralenti en 2012 (+2,8%) par rapport à 2011 (+5,8%). Il en résulte que sa contribution à la croissance n'a été que de 3,2 points au lieu de 6,3 points l'exercice précédent. Cette forte atonie de la demande intérieure, le HCP l'explique par le repli de la consommation finale (4,8% au lieu de 6,7% en 2011), en particulier dans sa composante consommation des ménages, en liaison avec la baisse des revenus des ménages (notamment ceux provenant des transferts des MRE) et de l'autoconsommation de produits agricoles. En revanche, estime le HCP, la consommation publique, elle, a au contraire augmenté de 5% au lieu de 4,6% en 2011, sous l'effet de la hausse des dépenses publiques de fonctionnement et de la masse salariale.

S'agissant de l'autre composante de la demande intérieure, à savoir l'investissement, il a enregistré une croissance (2,7%) à peu près égale à celle de 2011 (2,5%).

Quant à la demande extérieure, sa contribution au PIB est restée négative (-0,5 point), puisqu'en 2011 sa contribution avait été négative de 1,5 point ; les raisons de cette situation étant suffisamment connues (déficit structurel de la balance commerciale) pour s'y attarder.

Source : La Vie Eco 12/02.2013

T.A.F. :

- 1- **Caractériser la conjoncture économique nationale en 2012 (0,5 point)**
- 2- **Déterminer les facteurs qui sont à la base de cette situation (0,75 point)**
- 3- **Comparer la situation de l'économie marocaine en 2012 par rapport à 2013 (0,5 point)**
- 4- **Relever du document les composantes de la demande globale (0,5 point)**
- 5- **Commenter l'évolution de ces composantes (0,5 point)**
- 6- **Déterminer le rôle de la demande intérieure dans l'activité économique (0,75 point)**

Exercice II : (4 points)

Document 1 :

Hausse des dépenses du budget général de 17,2% à fin août 2012

Les dépenses du budget général se sont établies à 180,2 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2012, soit une hausse de 17,2% par rapport à leur niveau à fin août 2011, a relevé le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

Cette évolution est due, selon le bulletin, à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, des charges de la dette budgétisée ainsi que des dépenses d'investissement.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, elles se sont avancées de 23,6%, se chiffrant ainsi à 127,2 MMDH, dopées essentiellement par les traitement et salaires accaparant 64,2 MMDH des dépenses de fonctionnement du budget général, contre 57 MMDH une année auparavant.

Les dépenses de matériel se sont élevées à 17,6 MMDH contre 14 MMDH, soit une hausse de 25,4%, une évolution qui a marqué aussi les charges de la compensation qui ont avancé de 61,5% (37,1 MMDH contre 23 MMDH).

Ce trend haussier a marqué aussi les charges en intérêts de la dette (intérieure/extérieure) qui se sont établies à 12,9 MMDH à fin août 2012, en hausse de 9,3%.

Les dépenses d'investissement ont, pour leur part, marqué une augmentation de 2,5 pc, suite au déblocage d'un montant de 26 MMDH à fin août 2012, contre 25,4 MMDH un an auparavant. Ces dépenses tiennent compte du virement aux comptes spéciaux du trésor d'un montant de 6 MMDH.

Les engagements de dépenses, y compris celles soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevées, à fin août 2012, à 257,4 MMDH, soit un taux global d'engagement de 64% contre 63% à fin août 2011, tandis que le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 84% contre 86%.

Source : La Vie Eco du 14/09/2012

Document 2 :

Les dépenses de compensation accusent un déficit de 13,3 milliards de DH

Le budget de l'État continue de payer un lourd tribut aux subventions des prix de certains produits de grande consommation importés et aux dépenses de personnel que l'on a du mal à maîtriser. Cette pression des dépenses ordinaires a creusé le déficit budgétaire à 37,7 milliards de DH à fin octobre dernier.

Les dépenses de personnel et la charge de compensation continuent de mener la vie dure aux finances publiques. En effet, ces deux postes budgétaires constituent les principaux contributeurs à la hausse des dépenses ordinaires, d'après la dernière note de la Direction des études et des prévisions financières. De ce fait, l'État a déjà dépensé 90,5% des montants alloués aux dépenses ordinaires pour l'année en cours.

Et c'est surtout le cas de la Caisse de compensation qui reste problématique, celle-ci subventionnant les prix de certains produits de grande consommation importés qui ne peuvent pas être écoulés sur le marché marocain au prix de l'import, en lien avec le pouvoir d'achat du consommateur marocain, tels le pétrole, le sucre, le blé. En fait, au moment où le gouvernement est arrivé à maîtriser tant certains autres postes budgétaires, les dépenses liées à ces subventions ont atteint des proportions alarmantes. Ainsi, le ministère des Finances révèle que les dépenses de compensation ont déjà dépassé les prévisions initiales pour l'exercice budgétaire 2012 de 13,3 milliards de DH, enregistrant un taux de réalisation de 141% à fin octobre 2012.

Source : Le Matin du 29/11/2012

Document 3 :

Avec le déficit des finances publiques qui s'accroît ces dernières années (-6,2% du PIB en 2011 et -7% en 2012), et le recours à l'emprunt s'imposant pour financer ce déficit, comme en 2012 avec 1,5 milliard de dollars, l'endettement budgétaire, qui approche déjà les 60% du PIB, pourrait s'aggraver davantage. Ainsi, et comme le note le HCP, la question de la soutenabilité des finances publiques et plus généralement des équilibres macroéconomiques se trouve désormais posée. Y répondre ne suppose pas d'agir seulement sur le niveau des importations et/ou des exportations, mais plus globalement sur les déterminants de la croissance. Au premier rang de ceux-ci il y a la demande intérieure, en particulier sa composante consommation qui impacte très fortement à la fois les finances publiques avec le niveau extrêmement élevé des charges de compensation et les finances extérieures avec un déficit courant tout aussi élevé. C'est cela les déficits jumeaux bien connus des économistes. Et l'économie marocaine en pâtit actuellement.

T.A.F. :

- 1- A partir du document 1, déterminer la valeur des dépenses du budget général en 2011 (0,5 point)
- 2- Dégager leur structure (1 point)
- 3- Expliquer leur évolution (0,5 point)
- 4- Expliquer l'expression soulignée du document 2 (0,5 point)
- 5- Commenter l'évolution des charges de compensation (0,5 point)
- 6- Expliciter l'impact de l'évolution des dépenses du budget général sur les finances publiques (1 point)

Exercice II : (5,5 points)

Document 1 :

Le nouveau ministre des Finances Nizar Baraka a été formel : le gouvernement n'a pas l'intention de dévaluer le dirham. Le dirham est lié à un panier composé de 80 % en euros et 20 % en dollars. Le taux de change de référence n'a pas bougé. Et l'essentiel de nos importations, constituées en pétrole et céréales, sont stables. Donc il n'y aura pas d'impact sur le niveau d'importation. **Au contraire, cela pourrait entraîner des charges de la facture.** Pour le ministre, « une éventuelle dévaluation ne boostera pas les exportations, à cause de la crise internationale »

Source : L'Economiste de Février 2012

Document 2 :

Marge de manœuvre difficile pour le budget (Maroc)

	2010	2011
PIB (prix de l'année précédente)	3.7 %	5.0%*
Indice des prix à la consommation	0.9 %*	0.9 %
Solde budgétaire/PIB	-4.6 %	-6.1%*
Charges de compensation	27.2 MM.DH	48.8 MM.DH
Compte courant de la BP/PIB	-4.5 %	-6.5 %*
Facture énergétique	68.5 MM.DH	90.9 MM.DH
Taux de chômage / urbain	9.1%* / 13.7%*	8.9% / 13.4%

T.A.F. :

- 1- Expliquer l'expression soulignée du document 1 (0,5 point)
- 2- Quel lien peut-on établir entre dévaluation et niveau d'importation (1 point)
- 3- Commenter la phrase en gras du document 1 (1 point)
- 4- Expliciter l'impact de la dévaluation sur le budget de l'état (1 point)
- 5- Lire les valeurs contenant (*) du tableau du document 2 (1 point)
- 6- Commenter la situation économique du Maroc en 2011 (1 point)

Exercice III : (7 points)

Déficit commercial : Mortel statu quo

Plus d'un milliard de dh. C'est le coût quotidien des importations. En 2011, leur valeur a culminé, en effet, 399 milliards de dh alors qu'elle s'établissait à 133 milliards il y a une décennie. Cette évolution fulgurante révèle une préoccupation majeure pour les décideurs. A commencer par le déficit commercial qui a crevé tous les plafonds : 185 milliards de dh pour la balance des marchandises et 116 milliards de dh pour celle des biens et services. Plus grave encore, l'excédent du commerce des services et les transferts des MRE ne couvre plus ce déficit.

Selon la présidente du Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE) Nezha Lahrichi, le déficit commercial s'explique d'abord par l'importance des achats des biens intermédiaires, d'équipement et de produits énergétiques. Ils participent à raison de 75 % du déficit commercial. Il y a ensuite, l'effet soutien des produits importés qui ne stimule pas la rationalisation de la consommation. Eh oui, la compensation participe amplement au creusement du déficit. Il y a, enfin, l'impact des accords de libre échange. Les marges préférentielles dont bénéficie le Maroc sur l'Europe communautaire, les Etats-Unis et la Turquie se sont érodées par rapport à la concurrence. Le différentiel entre le Maroc et les pays qui accèdent à ces marchés avec les mêmes produits n'est plus que de 3,7%. Ajoutez à cela le fait que la plupart des pays dits concurrents se sont spécialisés dans des produits à forte valeur ajoutée. Du coup, le déficit des échanges réalisés dans un cadre préférentiel a atteint 66

milliards de dh en 2010, soit 44,5 % du déficit commercial global. Ce qui légitime le débat sur la dépendance du système productif vis-à-vis des importations. N'est-il pas opportun d'initier une intégration sectorielle ? A défaut d'une intégration régionale dont les délais et les mécanismes relèvent encore de l'inconnu. **L'examen des importations des biens d'équipement en lien avec les stratégies sectorielles permet aussi d'identifier un potentiel non négligeable d'industries de substitution.**

Texte adapté

Source : L'Economiste du Février 2012

T.A.F. :

- 1- Expliquer les expressions soulignées du document (1 point)
- 2- Dégager du document les principales caractéristiques du commerce extérieur marocain (1 point)
- 3- Expliquer l'état du commerce extérieur marocain (1 point)
- 4- Expliquer la phrase en gras du document (1 point)
- 5- Dans une synthèse argumentée, expliciter la position du Maroc dans le cadre des différents accords de libre échange en vous référant au document et à vos connaissances. (3 points)